VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Veuve Margaret Hummesey.

No 44,707—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 18 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 9 mars 1895, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Douane et Bienville et mesure, en mesure américaine, 42 pieds 1 5/8 pouces de face rue Nord Remparts, sur une profondeur de 97 pieds 7 lignes entre lignes parallèles aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 246 Nord Remparts. Sujet au bail expirant le 30 septembre 1895 aux taux de $720 par an.

2° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Canal, Gasquet, Robertson et Claiborne, et désigné par la lettre A, d'après un croquis ou plan dressé par L. J. Fremaux, ingénieur civil, sous date du 20 avril 1889, annexé pour référence à un acte reçu par A. Hero, notaire public, le 9 mai 1889. Le dit lot mesure 18 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la dite rue Canal, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, étant borné en arrière par un corridor de 5 pieds 3 pouces de largeur, avec face rue Robertson, en commun avec les dits lots et autres désignés sur la dite place; ainsi avec toutes les bâtisses et améliorations désigné par le No 1616 rue Canal.

3° **Un certain lot de terre** dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Lafayette, Basin et Franklin, désigné par le No 14, d'après un plan dressé par Louis Bringier, voyer, daté le 2 mars 1833 et déposé au bureau de Wm. F. Lewis, notaire en cette ville, et mesurant 28 pieds 6 pouces de face rue Girod sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1205 rue Girod.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au grédes acquéreurs et le reste à un et deux ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection desdits billets, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des dits billets; les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de leur adjudication; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis du montant de leur enchère au moment de la vente.

Actes de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 mars—17 24 31—av 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de John T. Brenford.

No 42,390.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 18 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 9 novembre 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain lot de terre** situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Felicité, Ste-Marie, Old Magazine et Laurel, et désigné par la lettre A, d'après un plan de J. A. D Hémécourt, voyer, mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Old Magazine, et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 3 pouces, plus huit pieds vers la rue Old Magazine, sur une ligne parallèle avec la rue Félicité; puis 17 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité, parallèle à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Moitié au plus comptant, le reste à un an de crédit, représenté par un billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection du dit billet. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur du dit billet, et toutes les autres clauses usuelles de garanties et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant au moment de la vente du prix de son enchère. Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17mars—17 24 31—avr 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.—Cottages en bois, Nos 2,036 et 2,038 rue Orléans coin Johnson.—Lee Kaller et als. vs George Kaller et als.—No 45,079—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 138 (ieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, le 11 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mars 1895, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus, de la propriété ci-après décrite à savoir:—Le cottage en bois, couvert en ardoises, Nos 2,036 et 2,038 rue Orléans, coin Johnson, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Johnson et Prieur, ayant 5 chambres dans la maison principale, avec une bâtisse à deux étages, détachée de la maison, dans le fond, ayant 4 chambres; aussi une boutique en bois dans le fond, sur la rue St-Pierre, cuve, lieux d'aisance, etc. Le terrain est décrit comme étant une portion de terre d'une forme irrégulière, désignée par le No 29, et mesurant 48 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Orléans, 114 pieds 5 pouces 6 lignes sur la rue Johnson, 7 pieds 7 pouces sur la rue St-Pierre, 121 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne qui la sépare de la propriété de M. J. Forstall.

La propriété est située dans un joli voisinage et convenable à un placement sûr.

Conditions—Une moitié ou plus, comptant au gré de l'acquéreur; le reste à un an avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges du vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final; 5 0/0 d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur du billet. L'acquéreur assumera les taxes, dues et exigibles en 1895 en sus du prix de son adjudication; 10 0/0 comptant du prix de l'enchère sera requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10mars—10 17 24 31—avril 7 11

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans:—No 45,305—Division D—Ordre de Cour—Charles Eble vs leurs créanciers—Qu'une réunion des créanciers demandée dans cette pétition soit convoquée et tenue pardevant Bn-sière Rouen, notaire, en son bureau, No 708 rue Union, en cette ville, LUNDI, le 15me jour d'avril 1895, dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Arthur H. Browne, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 11 mars 1895.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

13 mars—1m mer 1

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le vingtième jour de juillet 1894, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les mots et chiffres suivants, à savoir: Mme Adolphina Beenel, épouse de Louis T. Copping vs son mari.—No 42,484.—Sur la motion de W. R. Spencer, avocat de la plaignante, et sur la production de preuve valable de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement enregistré ici le 15 mai 1894, soit maintenant confirmé, et qu'il y soit jugement en faveur de la plaignante Mme Adolphina Beenel, épouse de Louis T. Copping, et contre le défendeur le dit Louis T. Copping, son époux, décrétant sa séparation de propriété et dissolvant la communauté d'acquêts et de gains existant entre eux. Il est de plus ordonné que le défendeur payera à la plaignante la somme de [illegible] avec intérêt légal à partir de l'ajournement et les frais du procès.

[illegible] le 26 juillet 1894.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

[illegible] ci-dessus intitulée [illegible] Cour [illegible] Orléans, ce dix-huitième [illegible]

GEO. [illegible] Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—LA—

BELLE, CONFORTABLE

—ET—

BIEN SITUÉE

Résidence en Briques,

Avec Remise

—ET—

Terrains Spacieux ET ORNÉS, No 192 rue Félicité,

Entre Colisée et Chestnut, PRES DU PARC COLISÉE, Et dans un voisinage tranquille et excessivement raffiné.

La Résidence

En bois à deux étages, Bien située et rémunérative, No 386 RUE CARONDELET, ENTRE

Melpomène et Terpsichore,

—ET

Trois beaux terrains contigus pour bâtir.

—ET UNE—

Grande Ecurie en briques, RUE JOSEPHINE, Entre Magazine et Constance, A proximité du Marché Magazine, des Ecoles et des Eglises.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Elizabeth McGinty.

No 41,555.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—MARDI, 9 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 mars 1894 et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir—

1° **Cette résidence splendide en briques à deux étages** No 192 rue Félicité, entre Chestnut et Colisée, bâtie retirée du trottoir, avec galeries doubles devant avec colonnes Corinthiennes, vestibule, corridors spacieux en haut et en bas, des salons élégants avec arches, salle d'attente, salle à manger, lieux d'aisance en porcelaine de Chine, office, cuisine chambres pour laver et repasser, compartiments en bas pour le bois et le charbon; six magnifiques chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, en outre deux chambres à domestique au premier étage de la bâtisse du fond qui en est détachée. L'écurie et la remise est une bâtisse substantielle en briques à deux étages construite au fond des terrains et ayant un chemin coquille de la rue Félicité pour s'y rendre.

Les terrains sont spacieux, entourés par une clôture en fer substantielle, avec un grand jardin sur le côté et une arrière cour admirablement pavée, le tout mesurant 84 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité sur environ 120 pieds de profondeur, et est composé des deux portions de terre décrites ci-après, à savoir:

Premièrement, un certain morceau ou certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Colisée, Chestnut et Ste-Marie, désigné par la lettre B, sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire public en cette ville, à la date du 8 mars 1870, lequel morceau ou laquelle portion de terre mesure 50 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne vers la rue Chestnut, 125 pieds 4 pouces et 4 lignes (plus ou moins) sur l'autre ligne du côté vers la rue Chestnut et 50 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le dit morceau ou la dite portion de terre étant composé de tout le lot désigné par le No 5, et 17 pieds 11 pouces et 7 lignes du lot adjacent, désigné par le No 6 sur un plan dressé par R. Ruzenstein, ex-voyer, daté le 7 mars 1886; une esquisse duquel est annexée au dit acte passé pardevant le dit W. J. Castell, ex-notaire, à la date du dit 8 mars 1870.

Et, deuxièmement, un autre certain lot ou portion de terre situé dans le même district et lot et contigu au morceau ou portion de terre décrit ci-dessus, mesurant environ 34 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité, sur environ 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, vers la rue Colisée; le dit lot ou la dite portion de terre étant compé é d'une partie du lot primitif désigné par le No 2, pris sur le côté du dit lot No 2, moins 3 pieds 3 pouces de face à la rue Félicité sur toute la profondeur de ceci, vendu à W. C. Flower, par la veuve et les héritiers de John McGinty, d'après un acte pardevant Jas J. Woulfe, notaire daté le 23 mai 1892. La dite partie de ceci vendue à B. McCloskey étant plus rapprochée de la rue Chestnut, et adjacent au lot No 1.

Cette résidence exquise est en bon état, sa construction étant du meilleur matériel aucune dépense ayant été épargnée pour la faire complète dans tous ses détails. Les galeries en bas sont faites en maçonnerie solide et parsemé avec des dalles, les escaliers étant en marbre. Les chambres sont spacieuses, ont des plafonds élevés et de grandes ouvertures, donnant de la clarté et de la ventilation, ornées de ch mines élégantes en marbre avec des lavabos stationnaires et sont admirablement décorées partout. Près du parc Colisée et dans une des voisinages les plus choisis pour une résidence aristocratique dans la ville.

2° **La résidence en bois à deux étages bien située et recouverte en ardoises**, No 386 rue Carondelet, entre Melpomène et Terpsichore, avec une jolie clôture un peu retirée du trottoir avec une grande cour devant avec parterre ornementé et pavage Schillingor, ayant galerie double devant, corridors en haut et en bas, ayant dix chambres en tout, citernes, dépendances, etc. Le lot est décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Melpomène et Terpsichore désigné par le No 20, sur un plan dressé par W. J. Thompson, voyer, le 20 janvier 1844, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de R. G. Stringer, ex-notaire public en cette ville, lequel le mesure d'après le dit plan 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles [illegible] améliorations [illegible] comme plus [illegible] de choisir [illegible] Vente subsidiaire au [illegible] 1895, à la [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

3° **L'Ecurie Confortable en Bois et en Briques** et le hangar attenant situés No 226 rue Josephine, entre les rues Magazine et Constance, décrit comme suit: Un certain lot ou certaine portion de terre, situé et étant dans le dit Quatrième District de cette ville, dans le dit îlet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désigné par la lettre B, sur une esquisse annexée à un acte de vente de Thos. C. Salter à Louis Facaol, passé pardevant le dit Castell, ex-notaire, à la date du 6 mai 1869, et aussi sur l'esquisse d'arpentage ci-dessus de P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, mesurant d'après les dites esquisses 29 pieds 7 pouces et 1 4/10 de ligne de face à la rue Joséphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, étant tout le lot désigné par le No 18, moins 2 pieds et 5 3/10 de lignes enlevés du côté le plus rapproché de la rue Constance, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1844 et déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.

Vendus sujets au bail actuel du locataire, expirant le 30 novembre 1895, à raison de $240 par an.

4° **Deux certains lots ou portions de terre** situés et étant dans ledit Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désignés par les lettres E et F sur une esquisse d'arpentage faite par P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, qui y est annexée pour que l'on s'y réfère. Les dits lots de terre sont adjacents l'un à l'autre et mesurent ensemble d'après la dite esquisse ou mesure américaine, 50 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Joséphine sur 111 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les dits lots sont formés de et sont parties des lots primitifs, désignés par les lots 17 et 20, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1844, déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.

Ces lots sp'endides sont à proximité du Marché Magazine, des magasins, des églises, des écoles et des lignes de chars urbains, et sont excessivement désirables pour bâtir.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets divisés en coupons afin d'être agréable aux parties intéressées, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection; les polices d'assurance devront être transférées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1895 au dessus du prix d'adjudication et déposeront 10 pour cent comptant du prix d'achat afin de lier la vente.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 mars—9 17 24 31—9 av

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Cinquième District,

Formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Elisa;

—AUSSI—

La propriété à côté à l'encan.

MARDI, le 2 AVRIL 1895.

Succession de Daniel Sullivan.

No 33,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. Fitzpatrick, encanteur, bureau 336 rue Carondelet—MARDI, le 2 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue, Commune, en vertu de et conformément à deux jugements séparés, l'un rendu et signé le 12 février 1895 et l'autre rendu le 11 février 1895, signé le 15 février 1895, par l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, sera vendu à l'encan, la propriété suivante décrite, à savoir:

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et privilèges, situé dans cette paroisse sur la rive droite du fleuve Mississipi, vis-à-vis de cette ville, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 10, lequel est borné par les avenues Pacifique et Elmire et les rues Alix et Elisa, d'après le plan de la propriété de l'entrepôt Brooklyn, dressé par Wm F. Thompson, voyer, le septième jour de mai 1859, déposé en l'étude de Jas. Graham, notaire, pour référence. Ledit lot forme l'encoignure de l'avenue Pacifique et la rue Elisa et mesure 31 pieds 9 pouces 1 ligne de face à l'avenue Pacifique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur et de façade sur la rue Elisa, entre lignes parallèles, au pied américain.

2° **Un autre certain lot de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, en face de cette ville, désigné par le No (11) onze, du plan du dit Hodin, voyer, daté du 7 mars 1859, et déposé en l'étude de Jos Graham, notaire, pour référence. Ledit lot mesurant du pied américain, 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Voir plan à la Bourse.

Conditions—Neuf seizièmes de la première propriété décrite seront vendues comptant, le reste, sept seizièmes, de la dite propriété, sera vendu avec les conditions suivantes: Un tiers comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèques et privilèges de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera toutes les taxes de 1895 et dans chaque vente aura à faire au dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Robt. P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

27fév—27—mars 3 10 17 24 31—avril 1 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District.

Commercial Homestead Association versus la veuve et les héritiers de John Canteron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 45,229—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 avril 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies et privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mazant, Bourgogne, Remparts et France, désignés comme lots numéros "2 A" et "3 A" d'un plan dressé par D. E. Seghers, voyer en date du 25 février 1893 et déposé pour références en l'étude de F. D. Charbonnet, notaire en cette ville, d'après lequel plan les dits lots sont les deuxième et troisième lots de l'encoignure de la rue Remparts et commençant à une distance de trente et-un pieds, cinq pouces et cinq lignes de l'encoignure de la rue Remparts, mesurant chacun trente-et-un pieds, trois pouces et trois lignes et demie de face à la rue Mazant, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15 mars—15 22 29—avril 5 12 19

AVIS.

Le Spacieux et Attrayant

Boudro Garden à Milneburg

—ET LE—

Southern Park au Bayou Bridge,

Sont offert au public à louer pour Pique-Nique. Pour conditions, s'adresser au bureau du New Orleans Brewing Association, No 130 rue Carondelet. 17 mars—17 f—dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Second District.

Nouveau No 228 rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

A L'ENCAN.

Charles Joseph Orphée Brunot et als. vs Antoine André Gabriel Brunot.

No 44,922—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56, nouveau numéro 334 rue Carondelet.—JEUDI, 28 mars 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue, Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 11 février 1895, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Décatur, Douane et Bienville, désigné par le No 5 d'après un plan de cinq lots de terre dressé par Jos. Pilié, voyer de cette ville, et attaché à un acte au bureau de Félix Grima, notaire en cette ville, le 2 décembre 1895. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 21 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Chartres sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes et à peu près 21 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur à l'arrière, borné sur le côté de la rue Bienville par le lot No 4, et sur le côté de la rue Douane par une propriété appartenant à MM. Denniston & Co. et à l'arrière par une propriété appartenant aux héritiers de Spencer. Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une bâtisse en briques à 3 étages connue comme le No 228 rue Chartres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, un crédit de un ou un et deux ans, en billets de l'acquéreur, avec coupons pour satisfaire les actions des héritiers, portant un intérêt de 8 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au parfait paiement, garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilèges sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assurera la bâtisse pour sa valeur jusqu'au paiement final des dits billets et fera un transfert des polices d'assurances à la personne ou aux personnes tenant les dits billets, 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant en litige en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou une partie; l'acquéreur payera les taxes pour l'année courante, 1895, en sus du prix de l'adjudication et déposera 10 pour cent du prix comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 fév—24—mars 3 10 17 24 28

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. & L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Kelser.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dép't du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
159 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reyade et Dauphine.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Septième District.

John Q. A. Rider versus Cushman Chapel Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,065.—En vertu d'un writ de fieri facias contre la Cushman Chapel Methodist Episcopal Church, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 avril 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 504, et borné par les rues Quinzième, Forshey, Short et Avenue Carrollton, et désignés sur un plan attaché au titre Cushman et Norwood par les Nos 21 et 22, et mesurent chacun 30 pieds de face sur l'avenue Carrollton, sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces entre lignes parallèles; Lot No 22 formant le coin de la rue Forshey et de l'avenue Carrollton.

Etant la même propriété acquise par les défendants par achat de L. P. Cushman et I. H. Norwood, par acte passé le 18 janvier 1886, enregistré au livre No 121, folio 998.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 mars—9 15 22 29—avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'une propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

Dans l'affaire de la Southern Wood Manufacturing and Creosoting Company, Limited (en liquidation.)

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 44,436.—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 mars 1895, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 avril 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Cinq certains lots de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Lyon, Bordeaux et le Fleuve Mississippi, désignés comme suit, à savoir: trois sont désignés par les numéros six, sept et huit, sur un plan de J. A. Hedin, voyer, daté du 30 janvier 1848, et déposé au l'étude de L. R. Penny, ancien notaire, conformément au dit plan; les dits lots se touchent et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Front et la même profondeur sur le dit fleuve, sur une profondeur de cent cinquante (150) pieds plus ou moins et les autres deux lots sont désignés par les numéros neuf et dix sur un plan du dit Hedin, voyer, daté du 15 janvier 1848 et déposé en l'étude de J. Hermann, ancien notaire, conformément au dit plan les lots mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Front sur une même façade sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de cent soixante (160) pieds plus ou moins, le lot dix forme l'encoignure des rues Lyon et Front et les dites profondeurs de tous les dits lots s'étendent de la rue Front au fleuve Mississippi.

Ensemble avec tous les accroissements et alluvions qui sont acquis ou qui pourraient à l'avenir se former sur la façade du dit fleuve en face de la dite propriété.

Ensemble aussi avec toutes les machines, etc., qui ne peuvent être enlevés de ladite propriété et en faisant partie et constituant de manufactures sur ladite propriété.

2° **Aussi les droits** de la Southern Wood Manufacturing and Creosoting Company Limited à Lyons à la United States Patents Nos 403,144 et 419,795 au "plant" de ladite compagnie seulement.

Conditions—Pour toute la propriété premièrement décrite, un tiers comptant et le reste à un et deux ans, avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente et garantis par privilèges et lien de vendeur sur la dite propriété, avec les clauses usuelles de garantie, tels que le transfert de la police d'assurance au porteur des dits billets, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets, etc.

Et pour la propriété secondement décrite, comptant.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 mars—14 21 28—4 11 18 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Premier District.

Mutual Building and Homestead Association vs. James J. White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,112—En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 60, borné par les rues Girod, Commerce, Tchoupitoulas, Lafayette et mesurant dix neuf pieds six pouces et 4 lignes de face à la rue Girod sur une profondeur et de face à la rue Commerce de quatre-vingt-six pieds, le tout d'après un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, daté le 10 octobre 1891 et attaché à un acte de vente passé pardevant M. T. Ducros, notaire, daté